

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

SUBVENTION A L'EHPAD SIMONE DE BEAUVOIR POUR LE VERSEMENT DE LA
PRIME AUX AGENTS. DÉCISION

Séance du 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt , le seize décembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Bessière à M Hélaudais

Secrétaire de séance : M Jean-Luc Trichard.

La séance est ouverte,

Délibération du : 16 décembre 2020
Rendue exécutoire le : 21 décembre 2020
Publiée le : 21 décembre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 16 décembre 2020

SUBVENTION A L'EHPAD SIMONE DE BEAUVOIR POUR LE VERSEMENT DE LA PRIME AUX AGENTS. DÉCISION

M Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué Finances, ressources humaines et population, présente le rapport suivant.

Depuis le début de la crise sanitaire, les agents de l'Ehpad Simone de Beauvoir sont particulièrement mobilisés en présentiel, permettant ainsi d'assurer la continuité de leurs missions de service public. L'engagement de tous est exemplaire et mérite d'être salué.

Les agents ont bénéficié d'une première prime qui leur a été versée en juillet suite à la parution du décret 2020-711 du 12 juin 2020 (montant plafond de 1 000€ applicable au département de la Gironde pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 2020).

Considérant le caractère particulièrement contraignant des sujétions spécifiques auxquelles sont confrontés les agents depuis de nombreux mois et pour une période à venir encore indéterminée, la Ville souhaite faire bénéficier ces agents d'une deuxième prime qui leur sera versée début 2021.

Le montant et les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle aux agents de l'EHPAD Simone de Beauvoir seront adoptés lors d'un prochain conseil d'administration du CCAS dont dépend cet établissement.

Il est proposé au Conseil municipal de verser une subvention de 36 200€ à l'EHPAD Simone de Beauvoir pour financer l'octroi de ces primes à ses agents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de verser une subvention de 36 200€ à l'EHPAD Simone de Beauvoir pour financer l'octroi de primes aux agents de l'EHPAD particulièrement mobilisés pendant la crise sanitaire. La subvention sera versée en janvier 2021.

Impute la dépense au compte 657362 « subvention de fonctionnement au CCAS » sur l'exercice 2021.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 16 décembre 2020

pour expédition conforme

Le maire,



Stéphane Delpeyrat



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_188
Date de la décision :	2020-12-16 00:00:00+01
Objet :	SUBVENTION A L'EHPAD SIMONE DE BEAUVOIR POUR LE VERSEMENT DE LA PRIME AUX AGENTS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5.3 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20201216-DG20_188-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20201216-DG20_188-DE-1-1_0.xml	text/xml	953
Nom original :		
DG20_188.pdf	application/pdf	546500
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20201216-DG20_188-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	546500

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 décembre 2020 à 11h02min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 décembre 2020 à 11h02min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 décembre 2020 à 11h02min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 décembre 2020 à 11h02min46s	Reçu par le MI le 2020-12-21